



Comités de Quartier

**Réunion publique**  
**Comité de Quartier**  
**Grand Ronchin - Cité Jardins**  
**17 mars 2022**

**Étaient présents :**

Les membres du comité : M. Brandt Cédric, M. Makusa Eric, M. Herbaut Hervé, Mme Chauvin Catherine, Mme Pruvot Paule, M. Gualano Léo, M. Pruvot Jean-Marie, Mme Taoual Martine, M. Versaevel Patrick, Mme Herbaut Marilyne, Mme Demouveau Audrey.

Les élus de la ville : M. Laouar Fayçal – adjoint délégué à l’urbanisme et aux travaux, M. Cadart Jérémy – adjoint délégué à la démocratie participative et à la transition écologique et élu référent du Comité de Quartier Grand Ronchin – Cité jardin.

**Étaient excusés :** Mme Konaté Mariam – Présidente déléguée C.Q Grand Ronchin-Cité Jardin, M. Karasiewicz Nicolas.

**Ordre du jour de la réunion publique :**

- Présentation des projets relatifs à l’urbanisme sur la commune et échanges avec M. Laouar Fayçal – adjoint délégué à l’urbanisme et aux travaux.
- Retours concernant le diagnostic à pied
- Présentation du plan d’action de l’Unicef sur la commune et échanges
- Questions diverses

- **Présentation des projets relatifs à l’urbanisme sur la commune et échanges avec M. Laouar Fayçal – adjoint délégué à l’urbanisme et aux travaux**

La commune travaille avec La Métropole Européenne de Lille afin de développer les liaisons inter-quartiers (maintien du patrimoine, développement des modes doux de déplacement, réflexion sur les entrées de la ville, aménagement de la trame verte, etc.

M. Laouar nous a présenté les différents projets qui seront menés ces prochaines années et plus particulièrement la requalification de l’avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny. Cette requalification répond à des problèmes de sécurité routière. Elle permettra de redéfinir les différents espaces (véhicules, piétons et cyclistes). Un nouvel aménagement paysagé sera également réalisé et la voie dédiée aux véhicules sera réduite à 6 mètres.

Ces travaux débuteront en 2022 et se réaliseront en deux phases.

109 places de stationnement seront réalisées sur l’avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Remarques et questions des habitants et des membres du comité de quartier :

- Il y a beaucoup de ralentisseurs sur la commune. Les travaux prévus vont-ils en ajouter d'autres ?
- Concernant les travaux prévus boulevard de l'Europe, la piste cyclable sera-t-elle bien séparée de la chaussée ? Réponse de M. Laouar Fayçal : Oui, la piste cyclable sera bien séparée de la chaussée et un trottoir sera réalisé.
- Durant les travaux, un enfouissement des câbles est-il prévu et comment sera-t-il réalisé ? Pas de réponse à ce jour.

- **Retours concernant le diagnostic à pied**

Les membres du comité de quartier ainsi que des habitants se sont réunis dimanche 13 mars 2022 afin de réaliser un diagnostic à pied. Ils ont parcouru quelques rues du quartier afin de relever les problèmes liés à la sécurité et à la voirie.

Les membres du comité de quartier présenteront lors de la prochaine réunion publique un récapitulatif des problèmes relevés.

Ce jour, nous avons évoqué l'état du parc situé derrière l'église Sainte Rictrude (équipements délabrés, vue sur l'autoroute...), du parvis de l'église Sainte Rictrude (trou dangereux au sol devant l'église), de l'état de la rue Woodrow Wilson.

Les membres du comité invitent les habitants à faire part de leurs doléances à ce sujet.

- **Présentation du plan d'action de l'Unicef sur la commune et échanges**

Mme Pruvot Paule membre du comité de quartier et responsable de l'antenne de Lille de l'Unicef nous a présenté l'action « Ville amie des enfants ».

Dans une ville amie des enfants partenaire de l'Unicef, « chaque enfant et chaque jeune profite de son enfance et de sa jeunesse, et développe son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville ».

La commune de Ronchin a candidaté et son dossier a été retenu.

Dans le cadre de la démarche partenariale Ville amie des enfants, toutes les Villes amies des enfants s'engagent de façon globale dans cinq domaines : les cinq engagements.

Les cinq engagements :

1. Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.
2. Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'équité.
3. Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune.
4. Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
5. Nouer un partenariat avec l'Unicef

Au sein de ces cinq engagements, l'Unicef propose un certain nombre de recommandations aux futures Villes amies des enfants.

La Ville choisit à minima une recommandation par engagement. Voici les recommandations choisies par la commune de Ronchin :

1. Lutter contre la pollution de l'air aux abords des lieux éducatifs et sportifs fréquentés par les enfants et les jeunes.
2. Œuvrer pour l'égalité filles/garçons.
3. Accompagner les parents face aux défis de l'adolescence.
4. Solidarité et pair à pair
5. Élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville

La commune de Ronchin est au tout début de ce projet auquel le comité de quartier pourrait prendre part.

Pour ce projet, la commune reçoit le soutien de l'Unicef notamment par le biais de bénévoles pouvant intervenir auprès des enfants.

- **Questions diverses**

- M. Cadart Jérémy nous a fait part de plusieurs projets qui seront menés prochainement sur la commune notamment l'aménagement paysagé du Boulevard de l'Europe et la revégétalisation des cours d'écoles.

Un projet de revégétalisation est prévu pour les écoles Guy Mollet et Desbordes Valmore, rue Jules Ferry. Des ateliers ont été réalisés auprès des enfants afin qu'ils réalisent des dessins, des maquettes de l'école rêvée. Suite à cela, un projet a été proposé. Pour réaliser celui-ci, il sera nécessaire de récupérer de l'espace sur le plateau sportif se trouvant à proximité du groupe scolaire. Une réunion d'échanges avec les riverains sera programmée très prochainement à ce sujet et le comité de quartier sera également invité pour participer à la réflexion autour de ce projet. Si ce projet est validé, les travaux se dérouleront en juillet-août 2022.

- Question : Des travaux de réaménagement sont-ils prévus rue du Maréchal Foch ? M. Laouar Fayçal nous indique qu'à ce jour des travaux ne sont pas prévus mais qu'une étude est programmée.

- Question : Concernant les poteaux installés devant l'immeuble rue Sadi Carnot, quelle est l'utilité ? Cette installation n'empêche pas les voitures de stationner, un poteau a été installé au milieu du trottoir. Une photographie de cette installation est présentée à M. Laouar Fayçal. Il constate qu'il manque des poteaux afin d'empêcher les stationnements à cet endroit. Il ne sait pas par qui cette installation a été demandée. M. Laouar Fayçal et Mme Hoflack Béatrice – adjointe déléguée au logement, habitante du quartier et présente à la réunion, se renseigneront à ce sujet.